

Conditions

Conditions

- pour les cours Maîtriser le français, français, mathématiques, cours d'appui, les cours sont permanents, c'est à dire que l'on peut commencer quand on veut
- avant le début des cours, il est effectué un entretien préalable afin de déterminer les projets de l'apprenant-e et, lors du premier cours, un test pour évaluer le niveau de la personne et ses besoins
- une attestation est délivrée en fin de cours avec mention des notions acquises, si 20 périodes ont été suivies au minimum
- TREMPLIN peut organiser, sur demande, n'importe quel cours, dans ses locaux, en entreprise, ou tout autre lieu ou région
- test: un bilan de positionnement peut être effectué en tout temps, dans n'importe quelle branche, fr 50.- le testPrix pour les cours permanents
- fr 20.- la période de 45 min., jusqu'à 4 périodes par semaine
- fr 15.- la période si plus de 4 périodes par semaine pour les apprenants de moins de 20 ans et pour les autres apprenants s'ils paient eux-mêmes leurs cours et prennent plus de 4 périodes par semaine
- fr 25.- la période si horaire à la carte
- tarif SECO pour les personnes au chômage
- possibilité de payer par acomptes mensuelsPrix pour autres cours
- prix à fixer selon le nombre d'apprenant-e-s et le nombre d'heures Moyens d'enseignement
- le montant varie selon le cours et est facturé en supplément (français fr 30.- / math. fr 30.- / allemand fr 50.- / anglais fr 40.- / informatique fr 30.- / physique-chimie fr 80.-)Inscriptions au secrétariat
- 15 jours avant l'entrée en cours pour les personnes au chômage
- pour les autres personnes, pas de délai